COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 6 septembre 2022

Présents/tes : Maryse ANNET, Agnès CATOIRE, Fabienne CHAVANNE, Yves BLOT, Jean-Claude DELORME, Christophe PARAT, Bernard METRAT, Alain TRICHARD, Jean-Guy LEBEAU.

Secrétaire de séance : Fabienne CHAVANNE

Approbation du précédent compte rendu : Approuvé à l'unanimité

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour

1. **Délibérations**

- Modification des statuts de la communauté de communes.

  Préparation, passation et exécution de marchés publics pour le compte de ses communes membres constituées en groupement.

  Approuvé à l'unanimité.

- Assainissement : L'état à prévu le transfert de compétence assainissement des communes vers les communautés de communes avec prise d'effet en 2026. Les délégués de la communauté de commune ont voté la prise de compétence assainissement avec prise d'effet au 01 janvier 2024 afin d'anticiper et d'organiser ce transferts Les membres du conseil approuve à 9 voix pour et une abstention le transfert de compétence.

2**. Point sur les travaux en cours : assainissement, voirie, cimetière.**

Assainissement : 15 septembre date limite pour la réception des offres.

Voirie: travaux sur la route de St Hippolyte jusqu'à la décharge, parking , carrefour de la Croix Pacquot

Cimetière : travaux effectués par l'entreprise Syrévert : actuellement en cours, traitement et désherbage.

3. Intervention de Jean Claude Carles sur la présentation des plans de la maison DEMORON.

4. **Fusion avec Saint Ythaire et calendrier de fin d'année.**

Les dates de réunion de comité de pilotage on été fixées ainsi que le prochain conseil municipal en commun qui aura lieu le 5 octobre 20h30 à BONNAY.

Pour les réunions des commissions les dates sont à mettre en place.

5. **Locaux communaux.**

- Demande de la société ELITE GP: en attendant que leur projet de construction

soit accepté, proposition d'utiliser les locaux de la maison DEMORON.

Un bail précaire leur sera proposé, resteront à leur charge l'installation électrique

et ligne internet.

- Attribution des locaux de la Pratique en 2023.

Arrêt du fonctionnement actuel de la Pratique au 31.12.2022

Les démarches concernant la retraite de Maryse sont en cours.

IL y a eu trois candidatures pour la reprise du fond de commerce de l'épicerie.

Fiorella SOMBRUN, Natacha DUBOIS et Abel TANANE.

Chaque candidat a présenté son projet lors d'une réunion avec le président de la

Pratique, les membres du conseil municipal de Bonnay et le Maire de St Ythaire.

Décision du conseil municipal : Le projet d'Abel est retenu à l'unanimité.

6. **Compte rendu des réunions et commissions.**

Réunion du comité de territoire autour de Cluny concernant la démarche

UNESCO : pour l'instant le projet suit son cours.

7. **Questions diverses**

Dans un souci d'économie d'énergie d'un point de vue écologique, une proposition a été faite de réduire davantage l'éclairage public le soir et le matin et de maintenir une température à 19 ° pour tous les locaux communaux.

Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochain conseil municipale le mardi 03 octobre